



**Révolution variétale en viticulture !
De nouveaux cépages résistant aux maladies :
création, déploiement et impact sur la filière
viticole**

Yves Lespinasse

membre AAF – Section 1

Protection du vignoble

Un exercice qui s'est complexifié au fil du temps

Principaux problèmes sanitaires actuellement reconnus	Hier	1847-1900	1900-1950	Aujourd'hui
Botrytis				
Esca				
Cochenille (s)				
Cochylis (tordeuse)				
Court-noué	?			
Pyrale	XVIII ^e ?			
Oïdium				
Phylloxera				
Mildiou				
Black-rot				
Eudémis (tordeuse)				
Flavescence dorée (phytoplasme)				
<i>Metcalfa pruinosa</i> (cicadelle)				
Maladie de Pierce (phytoplasme)				?

Et demain ?



Pour se protéger des bioagresseurs, la viticulture ne peut négliger plusieurs pistes d'évolution dont certaines entrent déjà dans les pratiques.

- Nécessité de **mieux expliquer**, depuis les membres des filières jusqu'au consommateur, **les contraintes et les réalités de la protection du vignoble** ainsi que sa contribution à l'**élaboration régulière de produits de qualité**.
- Continuer à **anticiper les menaces parasitaires** qui pèsent sur la santé du vignoble (maladies du bois, court noué, flavescence dorée et son vecteur, cochenilles...) en évitant que ne se créent des domaines sans aucune solution d'efficacité vérifiée.
- Nouvelle attention accordée à la **génétique** pour fortifier la protection des vignobles. **Des variétés résistantes sont attendues mais un effort devra être fait pour vérifier leur bonne intégration dans nos terroirs**, ce dans le contexte d'un marché mondialisé.
- Gérer les **paysages et la flore des espaces voués à la vigne** pour favoriser la faune auxiliaire généraliste et les entomophages, travail de longue haleine.

Révolution variétale en viticulture

- L'évolution de l'encépagement des vignobles français
 - ❖ 1935: l'INAO – Institut national de l'origine et de la qualité (2007), définit les conditions de production des indications géographiques, dont l'encépagement
 - ❖ L'objectif de l'INAO était de favoriser l'originalité et de promouvoir la qualité des produits
 - ❖ le CTPS instruit l'inscription des nouveaux cépages
 - Créés en 1935, les AOC reposent sur l'existence d'un lien fort entre le produit et son terroir
 - ❖ Avec les AOC, la « typicité » devient le concept-socle des indications géographiques – les cépages peu qualitatifs ont été supprimés
- **source**: Gautier J., Rosaz E., 2014. *L'évolution de l'encépagement des indications géographiques françaises: outils de gestion du vignoble et contraintes subies*. 37th World Congress of Vine and Wine

Révolution variétale en viticulture

- Définition du « cépage » - INAO, 2009

*travaux de Jean-Michel BOURSIQUOT et Patrice THIS
(ENSA Montpellier, INRA)*

« Le cépage, unité taxinomique propre à *Vitis vinifera L.*, est le produit d'un semis ou d'un individu unique au départ, multiplié par voie végétative. Au cours des multiplications, des variations peuvent se produire et être fixées.

Un cépage est donc composé d'un ensemble de *clones* suffisamment apparentés les uns aux autres pour être confondus sous un même nom et dont le nombre est variable (un ou plusieurs) ou indéterminé »

Révolution variétale en viticulture

- L'encépagement dans le cadre des AOC:
 - ❖ Les producteurs ont proposé des cépages alliant adaptation au milieu de l'appellation et usages locaux de production
 - ❖ Le nombre de cépages des AOC est restreint
 - ❖ Certaines appellations sont monocépages, l'AOC Chablis par ex., avec le Chardonnay B
 - ❖ L'assemblage de 2 cépages est une pratique fréquente et renommée, comme celui du Merlot (fruité) et du Cabernet-Sauvignon (puissance et corps) en bordelais
 - ❖ Six cépages noirs dits « rouges » sont autorisés en bordelais, dont trois assurent 90% de la production: Merlot, Cabernet-Sauvignon et Cabernet franc

Révolution variétale en viticulture

- Depuis 2009, AOP et IGP (Indications Géographiques Protégées)
 - ❖ Les IGP s'appuient sur la catégorie « Vins de Pays » issue des vins de table ; elles présentent un lien à l'origine moins établi que les AOC
 - ❖ Le nombre de cépages offrant le droit à l'IGP est beaucoup plus important qu'en AOC.
 - ❖ Toutefois, ces dernières années, 75% du vignoble français était planté par 10 cépages, blancs et noirs confondus; le Merlot est le plus planté.
 - ❖ Depuis 2000, une vingtaine de nouveaux cépages ont fait leur apparition

Révolution variétale en viticulture

- Les demandes actuelles pour l'encépagement:
 - ❖ Les demandes visant à introduire des cépages de forte notoriété, étrangers à la région viticole de l'AOC concernée
 - ❖ Les demandes de cépages issus de croisements intraspécifiques, entre différents cépages de *Vitis vinifera* – ceci peut rétablir une certaine diversité tout en compensant certains caractères défaillants (moindre sensibilité à *Botrytis cinerea* du Gamaret N par rapport au Gamay N) ...
 - ❖ Les demandes de cépages issus de croisements interspécifiques pour apporter des gènes de résistance à certaines maladies – **objet de la séance présente**

Révolution variétale en viticulture

- C'est donc une véritable révolution variétale qui s'opère actuellement en viticulture
 - ❖ Depuis 2009, l'INAO appuie ces initiatives d'obtention de nouveaux cépages, dès lors que ceux-ci maintiendront et réaffirmeront la « typicité » des AOC, et donc leur lien au terroir – tenant compte de la réduction des intrants et des contraintes liées au changement climatique
 - ❖ Les expérimentations doivent être conduites selon un protocole rigoureux mettant en œuvre le cahier des charges de l'AOC sur une période longue
 - ❖ **Trois exposés vont nous être présentés suivis d'un débat et d'une conclusion**

Révolution variétale en viticulture

- **Création de variétés de vigne résistantes au mildiou et à l'oïdium, en France et en Europe**
 - ❖ Didier Merdinoglu - INRA, UMR 1131, SVQV, 68021 Colmar Cedex, France - didier.merdinoglu@inra.fr
- **Comment accompagner le déploiement des nouvelles variétés de vigne résistantes au mildiou et à l'oïdium ?**
 - ❖ Laurent Delière - INRA, UMR 1065, SAVE, 33883 Villenave d'Ornon Cedex, France - laurent.deliere@inra.fr
- **Contexte réglementaire de la diffusion des nouvelles variétés de vigne résistantes au mildiou et à l'oïdium**
 - ❖ Rémy Cailliatte - INRA, Adjoint au chef de département Biologie et Amélioration des Plantes, Avignon - remy.cailliatte@inra.fr

Christian Huyghe, Directeur de recherche INRA, Directeur scientifique de la structure « Agriculture » à l'INRA - membre AAF - section 1

Conclusions de la séance sur les nouveaux cépages résistant au mildiou et à l'oïdium